

**COMITÉ CONSULTATIF VIEUX-QUÉBEC—CAP-BLANC—
COLLINE PARLEMENTAIRE**

LE MERCREDI 23 MAI 2007, 18 H 30

**L'école des Ursulines
4, rue du Parloir**

L'assemblée se déroule dans le **bâtiment du gymnase, situé au 3, de la ruelle des Ursulines**, accès à la ruelle : piéton par la rue du Parloir et auto-piétons par la rue Sainte-Ursule, le stationnement est situé dans la ruelle, à proximité du gymnase.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|----------------|
| 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE | 18 H 30 |
| ▪ Ouverture et but de la rencontre | |
| 2. CHOIX DES PRIORITÉS PAR THÈME | |
| .1 Thèmes : habitation, aménagement urbain, patrimoine | 19 H 00 |
| Présentation
Questions et commentaires
Classement des actions | |
| .2 Thèmes : transport, sécurité, environnement | 19 H 50 |
| Présentation
Questions et commentaires
Classement des actions | |
| .3 Thèmes : Développement économique, tourisme, culture, loisirs | 20 H 40 |
| Présentation
Questions et commentaires
Classement des actions | |
| 3. CHOIX DE 10 PRIORITÉS | 21 H 30 |
| 4. PROCHAINE ASSEMBLÉE | 21 H 45 |
| 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | 22 H 00 |

PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER VIEUX-QUÉBEC HAUTE-VILLE BASSE-VILLE ET CAP BLANC

CONSULTATION PUBLIQUE DU 23 MAI 2006, 18 H 30

L'ÉCOLE DES URSULINES

4, rue du Parloir

Dans le bâtiment du gymnase, situé au 3, de la ruelle des Ursulines (accès à la ruelle : piétons par la rue du Parloir et auto-piétons par la rue Sainte-Ursule, le stationnement est situé dans la ruelle, à proximité du gymnase)

DOCUMENT DE CONSULTATION

GRANDE ORIENTATION DU PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER:

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDANTS DU QUARTIER : à ce jour, ce quartier a été grandement mis en valeur, entre autres par la restauration de bâtiments, l'aménagement de places publiques, le réaménagement d'artères et la venue d'attraites et d'événements culturels sans toutefois valider de façon systématique les besoins des citoyens pour le secteur de la Haute-Ville. Le plan directeur du quartier Vieux-Québec Haute-Ville, Basse-Ville et Cap-Blanc est l'outil de planification qui permettra d'intégrer leurs besoins.

Énoncé du plan directeur

Quartier vivant, animé et habité à l'année, coeur et arrondissement historique de Québec, joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO, le quartier du Vieux-Québec offre un environnement unique au paysage remarquable, qui nécessite des interventions délicates et respectueuses de ses caractéristiques exceptionnelles.

Quartier aux multiples fonctions - résidentielle, commerciale et de services, touristique, institutionnelle, portuaire, récréative, culturelle et de loisirs, le Vieux-Québec exige des élus, des résidents, des différents partenaires et des gens qui le fréquentent un équilibre et une bonne cohabitation entre ces fonctions.

Une attention particulière doit être accordée au cadre et à la qualité de vie à préserver et à améliorer, principalement pour ceux et celles qui y demeurent déjà ou qui souhaitent venir s'y établir.

Les citoyens du Vieux-Québec en sont en effet les gardiens et les ambassadeurs. Par des mécanismes réguliers et efficaces de participation populaire, ils doivent être mis à contribution de manière à protéger l'avenir du joyau de la capitale.

Dans le Vieux-Québec, le cadre et la qualité de vie se définissent par un paysage urbain attrayant, un patrimoine exceptionnel, un environnement de qualité, une vie culturelle riche, des loisirs, des commerces et des services qui répondent aux besoins des résidents et des diverses clientèles qui fréquentent le quartier. Chaque personne qui se rendra dans ce quartier sera conviée à y vivre une expérience différente, respectueuse des gens qui l'habitent, de son patrimoine unique en Amérique. Cette expérience sera modulée selon les saisons : en saison touristique, de mai à octobre, la vie y sera «lente» et le piéton sera privilégié.

NOTES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION :

Le plan d'action global comprend les actions que la Ville réalise dans le quartier. Plusieurs de ces actions sont déjà inscrites au programme triennal d'immobilisations (PTI) ou font partie des activités des services de la Ville

dans le quartier. Toutes ces actions ont été présentées aux consultations publiques de l'automne 2006. Parmi l'ensemble de ces actions, le comité consultatif du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire, en collaboration avec la Ville, ont identifié 35 actions dites prioritaires qui seront présentées à la consultation du 23 mai 2007. Les personnes présentes à cette consultation seront invitées à participer aux choix des priorités à recommander à la Ville. Pour y parvenir, à l'aide d'un questionnaire, le public réalisera deux exercices :

- dans un premier temps, pour chacun des thèmes du plan directeur chaque personne sera invitée à classer les actions concernées par ordre d'importance;
- dans un deuxième temps, parmi l'ensemble des 35 actions dites prioritaires, chaque personne présente identifiera les 10 actions qui lui apparaissent les plus importantes.

Les résultats de ces deux exercices seront transmis à la Ville pour analyse et pour décision finale.

Par ailleurs, depuis la consultation de l'automne 2006 sur les actions, les services de la Ville ont analysé les recommandations du comité consultatif. Le présent document tient compte de ce travail des services municipaux. Ainsi, lorsque la recommandation de la consultation publique (CP) et celle du service (S. Ville) sont identiques il n'y aura qu'un seul libellé de l'action (exemple, action 19 : CP, S.Ville - Poursuivre le plan propreté de l'Arrondissement de La Cité). Lorsqu'il y a une différence entre la recommandation de la consultation publique et celle du service de la Ville nous avons inscrit les deux libellés. Il importe de préciser qu'à la consultation publique du 23 mai prochain le but de celle-ci n'est pas de revoir le libellé des actions mais bien de faire des recommandations sur l'ordre des priorités des actions pour chacun des thèmes et sur le choix de 10 grandes priorités.

Pour être valide le questionnaire doit être rempli à l'assemblée de consultation.

Information sur le répondant ou la répondante :

Homme

Femme

Statut

Résidant

Commerçant

Résidant et
commerçant

Secteur

Haute-Ville

Basse-Ville

Cap-Blanc

HABITATION

Orientation : 1 Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier

Objectifs : 1.1 Favoriser l'augmentation des résidents permanents
1.2 Augmenter le nombre de logements abordables de qualité
1.3 Favoriser la mixité et la diversité des modes de tenure dans les projets résidentiels (locatif, copropriété, coopératif, etc.)

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 3
1	<i>CP - Augmenter le nombre de résidents permanents par le biais de programmes et de mesures incitatives aptes également à encourager ceux qui y habitent à y demeurer</i> S. Ville - Élaborer une stratégie d'interventions municipales pour augmenter le nombre de résidents permanents (incluant l'accueil, mesures sites vacants, logements abordables, mixité sociale)	
2	<i>CP - Rendre accessibles aux résidents du quartier l'ensemble des programmes municipaux touchant l'habitation</i> S. Ville - Maintenir l'ensemble des programmes municipaux d'habitation et en assurer une diffusion	
3	<i>CP - Évaluer les mécanismes pour freiner ou dissuader la spéculation foncière dans le Vieux-Québec</i> S. Ville - Réaliser une étude sur l'évolution des valeurs foncières dans le Vieux-Québec	

AMÉNAGEMENT URBAIN

Orientation : 2 Poursuivre la mise en valeur des espaces publics

Objectifs : 2.1 Parachever la mise en valeur des espaces publics ou naturel
2.2 Renforcer et augmenter les liens piétons entre les divers secteurs du quartier et avec les quartiers voisins
2.3 Poursuivre et étendre la piétonisation du quartier

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 6
4	CP, S. Ville - Installer des bancs et ajouter de la végétation à Place Royale	
5	CP, S. Ville - Aménager un parc public d'envergure à même une partie du stationnement de la rue Dalhousie	
6	<i>CP - Aménager la tête du bassin Louise en privilégiant la création d'un lieu de baignade et en favorisant son utilisation hivernale</i> S. Ville - Poursuivre la réflexion sur la mise en valeur du secteur du Bassin Louise	
7	CP, S. Ville - Aménager une esplanade dans le prolongement du parvis de la cathédrale de Québec, dans la côte de la Fabrique, entre le parvis et la place de l'Hôtel-de-Ville	
8	<i>CP - Créer des liens mécaniques entre la Haute-Ville et la Basse-Ville en lien avec le réseau piétonnier du quartier, notamment dans l'axe de la rue Honoré-Mercier, de la côte du Palais, de la rue de la Barricade</i> S. Ville - Évaluer de nouveaux liens entre la Haute-Ville et la Basse-Ville et compléter le réseau des fortifications	
9	CP, S. Ville - Élaborer un plan de piétonisation du quartier en réseautant les espaces publics, les espaces de travail et les espaces de services (incluant traverses piétonnes dans la côte de la Montagne, rues du Sault-au-Matelot et Saint-Pierre)	

PATRIMOINE

- Orientation : 3 Poursuivre la mise en valeur du patrimoine exceptionnel du quartier
- Objectifs :
- 3.1 Poursuivre les efforts de restauration et de conservation des propriétés et des sites privés
 - 3.2 Augmenter les efforts pour mettre en valeur, sauvegarder et restaurer les sites relevant des différents paliers de gouvernements
 - 3.3 Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux ou le cas échéant, en assurer un recyclage respectueux qui privilégie la fonction résidentielle
 - 3.4 Protéger les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec
 - 3.5 Poursuivre et diffuser la connaissance du quartier
 - 3.6 Améliorer les outils de gestion du quartier

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 4
10	<i>CP - Adapter les normes de construction, de rénovation et de restauration afin qu'elles soient conformes aux principes et aux objectifs de conservation et de mise en valeur des villes du patrimoine mondial</i> S. Ville - Réviser le guide Mettre en valeur et conserver le Vieux-Québec	
11	<i>CP - Inciter le gouvernement du Québec à revoir les limites de l'arrondissement historique et créer une zone tampon de protection de 150 mètres autour de l'arrondissement historique du Vieux-Québec</i> S. Ville - Étudier, en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral, la pertinence de revoir les limites de l'arrondissement historique	
12	<i>CP - Identifier, en collaboration avec les résidents du quartier, les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec qui doivent être protégées, en assurer la protection et diffuser l'information</i> S. Ville - Identifier les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec, en assurer la protection et diffuser l'information	
13	<i>CP - Afficher sur le site visé, toute demande de modification au zonage et la façon de participer aux délibérations</i> S. Ville - Évaluer les modes de diffusion et de consultation des demandes de modification au zonage	

TRANSPORT

- Orientation : 4 Augmenter l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture pour l'ensemble des clientèles
- Objectifs :
- 4.1 Augmenter les déplacements alternatifs à la voiture : à pied, en vélo, en taxi, en autobus et en covoiturage
 - 4.2 Contraindre et réduire le nombre de déplacements motorisés, générateurs de pollution et les inconvénients liés à la voiture, au camionnage, aux autobus touristiques et à la motocyclette
 - 4.3 Accorder la priorité au stationnement des résidents et à celui de leurs visiteurs

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 3
14	<i>CP - Mettre en oeuvre la stratégie de Gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec en priorisant la navette centre-ville</i> S. Ville - Mettre en oeuvre la stratégie de Gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec	
15	<i>CP - Élaborer et mettre en oeuvre un plan de circulation du quartier, basé sur une hiérarchisation du réseau routier, qui dissuade la promenade et la traversée du quartier et qui tient compte des projets de piétonisation</i> S. Ville - Élaborer et mettre en oeuvre un plan de circulation du quartier qui dissuade la promenade et qui tient compte des projets de piétonisation (incluant la gestion de la mobilité, le funiculaire, taxi-bus au Cap-Blanc)	
16	<i>CP - Favoriser davantage les résidents dans le système d'allocation des vignettes et augmenter le nombre d'espaces disponibles aux résidents et à leurs visiteurs et en assurer un contrôle efficace</i> S. Ville - Revoir le système d'attribution des vignettes et leur mode de contrôle (incluant l'information sur l'utilisation des vignettes)	

SÉCURITÉ

Orientation : 5 Assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs et augmenter leur sentiment de sécurité
 Objectifs : 5.1 Augmenter la sécurité dans certains lieux publics et sensibiliser les intervenants impliqués
 5.2 Assurer la desserte adaptée de la protection incendie

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 2
17	<i>CP - Augmenter et élargir, dans le temps (toutes les saisons) les patrouilles à pied dans le Vieux-Québec</i> S. Ville - Maintenir les patrouilles à pied dans le Vieux-Québec et poursuivre le projet Respect	
18	<i>CP - Améliorer le suivi de toute plainte déposée par les résidants et organiser des rencontres entre Les services concernés et la population afin d'informer cette dernière au sujet des plaintes formulées et des solutions qui ont été apportées</i> S. Ville - Organiser des rencontres entre les services concernés et la population afin d'informer cette dernière au sujet des plaintes formulées et des solutions qui ont été apportées	

ENVIRONNEMENT

Orientation : 6 Améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement
 Objectifs : 6.1 Améliorer la propreté du quartier
 6.2 Poursuivre, améliorer et inciter les actions relatives à la réduction, à la récupération, au recyclage et à la cueillette des matières résiduelles
 6.3 Protéger, améliorer et mettre en valeur le couvert végétal du quartier
 6.4 Encourager la mise en valeur ou l'implantation d'espaces verts privés et publics (parc, terrains de jeux, rendre plus accessibles les espaces verts appartenant aux communautés religieuses, etc.)
 6.5 Diminuer la pollution par le bruit, lumineuse, visuelle, de l'air et par les odeurs

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 5
19	CP, S. Ville - Poursuivre le Plan propreté de l'Arrondissement de La Cité	
20	<i>CP - Maintenir à l'année longue la présence de poubelles municipales sur rues</i> S. Ville - Réviser la politique d'équipements urbains dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)	
21	<i>CP - Obliger la remise en état des espaces publics et des espaces verts par les organisateurs de grands événements qui les utilisent</i> S. Ville – Projet non retenu	
22	<i>CP - Contrôler le bruit provenant de l'utilisation des haut-parleurs (règlement sur les nuisances)</i> S. Ville – Projet non retenu	
23	<i>CP - S'assurer que le service d'entretien des rues municipales oeuvre durant l'été à l'intérieur des heures permises par la réglementation sur les heures de quiétude et de nuisance</i> S. Ville – Projet non retenu	

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Orientation : 7 Accroître la vitalité commerciale du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle
- Objectifs : 7.1 Consolider les axes commerciaux désignés
7.2 Favoriser et appuyer la mixité des fonctions sur les artères commerciales désignées
7.3 Susciter et soutenir l'offre de commerces et de services de proximité et améliorer la qualité et la diversité des commerces et des services pour les secteurs de la Haute-Ville et de la Basse-Ville

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 3
24	CP, S. Ville - Améliorer le programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires	
25	CP, S. Ville - Évaluer l'introduction de mesures favorisant les commerces et les services de proximité	
26	CP, S. Ville - Soutenir la réalisation d'une étude de marché sur les besoins des travailleurs et des résidents	

TOURISME

- Orientation : 8 Développer une activité touristique de qualité respectueuse du quartier et de ses résidents
- Objectifs : 8.1 Soutenir et susciter l'offre touristique de qualité (attraits et services) tout en favorisant une diminution des nuisances associées, tout particulièrement en haute saison
8.2 Réduire le nombre, l'emplacement et la durée des activités d'animation sur rue et dans les espaces publics et améliorer leur gestion
8.3 Améliorer le cadre de gestion municipale des établissements touristique

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 6
27	CP, S. Ville - Réaliser, dans le cadre de la politique du ministère du Tourisme du Québec, un projet pilote visant l'implantation d'une démarche de tourisme durable à l'échelle locale	
28	CP - Augmenter la présence de commodités publiques (toilettes publiques) et en assurer la signalisation S. Ville - Évaluer l'offre et l'accessibilité de commodités publiques et en assurer la signalisation	
29	CP - Accroître l'offre touristique à l'ensemble du territoire de la Ville de Québec S. Ville - Accroître l'offre touristique à l'ensemble du territoire de la Ville, établir une politique de déconcentration des grands événements et réviser le calendrier de programmation afin de désencombrer le quartier (incluant le circuit piétonnier balisé du centre-ville)	
30	CP, S. Ville - Maintenir une stratégie de communication auprès des touristes et des intervenants touristiques	
31	CP - Restreindre les impacts liés à la présence des amuseurs publics en diminuant leur nombre, en réduisant les emplacements et la durée de leurs activités sur rue et dans les espaces publics, en interdisant toutes formes de sonorisation et en s'assurant de la qualité des prestations S. Ville - Améliorer le plan d'action visant à restreindre les impacts liés à la présence des amuseurs publics	
32	CP - Éradiquer l'hôtellerie illégale par le biais d'outils réglementaires et juridiques S. Ville - Réaliser et mettre en oeuvre une stratégie de développement et de gestion des établissements hôteliers du Vieux-Québec	

CULTURE

- Orientation : 9 Consolider et améliorer le pôle culturel que constitue le quartier
- Objectifs :
- 9.1 Encadrer la tenue des événements culturels et minimiser leurs impacts sur la vie des résidents du quartier et l'environnement
 - 9.2 Susciter et soutenir l'émergence de projets culturels de quartier
 - 9.3 Assurer une meilleure intégration des projets de commémoration et d'œuvres d'art dans le quartier
 - 9.4 Améliorer la qualité visuelle des installations temporaires et du pavoiement lors des événements culturels
 - 9.5 Maintenir, promouvoir et actualiser le point de service de la bibliothèque du Vieux-Québec

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 1
33	<i>CP - Réduire les inconvénients reliés aux événements culturels, tant par des mesures d'accueil que des mesures réglementaires</i> S. Ville - Élaborer une politique d'encadrement des grands événements pour l'arrondissement de La Cité (incluant une politique de pavoiement et d'occupation de la voie publique)	

LOISIRS

- Orientation : 10 Assurer le maintien et le développement des activités sportives, communautaire et de loisirs
- Objectifs :
- 10.1 Améliorer l'offre et les services d'activités sportives, socio-communautaires, culturel et de loisirs adaptés aux besoins des résidents
 - 10.2 Consolider le sentiment d'appartenance chez les résidents du quartier

N ^o	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 2
34	<i>CP - Répondre, à l'instar des autres quartiers, aux besoins en loisirs des résidents du quartier</i> S. Ville - Évaluer les besoins de la population du Vieux-Québec en loisirs	
35	<i>CP - Amorcer des démarches concrètes avec un ou des partenaires visant la création d'une maison de quartier, accessible aux organismes communautaires et aux résidents du quartier</i> S. Ville - Soutenir la création d'un lieu regroupant les organismes communautaires et accessibles aux citoyens	

IDENTIFICATION DE 10 PRIORITÉS

Parmi l'ensemble des 35 actions du document, inscrire les numéros d'un maximum de 10 actions. Vous n'avez pas à classer ces actions par ordre d'importance.
